

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

PRIME EXCEPTIONNELLE ET GRATUITE

Offerte à nos abonnés anciens et nouveaux

Par suite d'un traité passé avec une maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir GRATUITEMENT UN TRÈS JOLI PORTRAIT PEINT À L'HUILE, d'une grandeur de 10 c. sur 14 c., d'une valeur réelle de 10 francs, ou, à ceux de nos abonnés qui renonceraient à la prime gratuite, les portraits 12 c. sur 16 c., d'une valeur artistique hors ligne, pour cinq francs, tête de 4 cent.; 22 sur 28, tête de 6 cent., huit francs; 27 sur 22, tête de 8 cent., douze francs. Pour ces dernières grandeurs, on rend la photographie.

Cette prime, vraiment exceptionnelle, est confiée à un artiste peintre de talent qui s'est acquis à Paris, dans diverses Expositions, une réelle notoriété par son talent de portraitiste.

Le bon donnant droit à cette prime gratuite est délivré immédiatement dans nos bureaux ou par correspondance.

Munis de ce bon, nos abonnés n'auront qu'à remplir les indications qui y sont contenues et à l'adresser, avec leur photographie et la bande du journal, à M. A. GRECARD, artiste peintre, 81, avenue Saint-Ouen, Batignolles, Paris, qui leur expédiera leur portrait dans un délai de trois semaines, contre le remboursement de 1 franc pour tous frais de port et d'emballage.

M. A. Grenard tient, en outre, à la disposition de nos abonnés de très jolis cadres dorés ou noirs, dont le prix est indiqué sur le bon qui leur sera remis.

Dans ce cas, le coût du port et de l'emballage à la charge de l'abonné serait de 1 fr. 50 au lieu de 1 fr.

Nota. — La photographie n'est pas rendue pour la prime gratuite.

On peut voir dans nos bureaux des spécimens de portraits et de cadres.

SAUMUR, 2 NOVEMBRE

AU DAHOMEY

PRISE D'ABOMEY

Les télégrammes suivants, reçus l'avant-dernière nuit, confirment les informations que nous avons publiées lundi dans un tirage supplémentaire, et nous font connaître le résultat heureux de la lutte engagée :

« Porto-Novo, 31 octobre.

« Nous avons été très inquiets ces jours derniers au sujet de l'expédition.

« Pendant huit jours, du 14 au 22 octobre, nos soldats, harcelés par un ennemi dix fois supérieur en nombre, armé de canons et de fusils nouveaux modèles, commandé par des Européens et des métis brésiliens, ont eu à repousser à l'arme blanche des attaques furieuses et ont livré neuf combats acharnés.

« Les porteurs indigènes, décimés par l'artillerie dahoméenne, mourant de privations, se révoltaient et refusaient tout service. En cette terrible occurrence, nos troupes manquant d'eau, sous un soleil ardent, ont été admirables de courage et de discipline. C'est grâce à l'énergie du colonel Dodds que le plus grand succès vient de récompenser tant de sacrifices.

« En moins de six jours, 2,000 porteurs supplémentaires et 600 soldats de renfort rappelés à la hâte de Popo, de Kotonou et de Porto-Novo, sont arrivés le 24 octobre à Akpa, sous la conduite du commandant Audéoud.

« Après avoir reçu les renforts, porteurs et approvisionnements, le colonel Doods attaqua les lignes fortifiées du Koto, franchit ce cours d'eau, enleva d'assaut deux forts de Kotopa et livra deux brillants combats à toute l'armée dahoméenne.

« L'ennemi, complètement battu, a pris la fuite et a été poursuivi jusqu'à un kilomètre de Kana, où le colonel a établi son camp.

« Les dernières nouvelles reçues de Porto-Novo datent du 28 ; la colonne dut prendre Kana le 29 et Abomey le 30. »

A CARMAUX. — FIN DE LA GRÈVE

Dans la réunion publique de dimanche soir, il y avait un grand nombre de femmes et d'ouvriers verriers.

Une nouvelle conférence a eu lieu, à la suite de cette réunion, entre les trois députés délégués et le syndicat des grévistes.

Les mineurs ont été convoqués en assemblée générale pour lundi matin 31 octobre, à 10 heures.

MM. Clémenceau et Baudin ont pris la parole.

La reprise du travail a été votée à la presque unanimité.

La séance a été levée immédiatement. Le travail reprendra demain-jedi.

INFORMATIONS

AGITATION A BESSÈGES

L'agitation socialiste prend, grâce à la pusillanimité, à la condescendance ministérielles contre lesquelles nous n'avons cessé de protester, dès le premier jour de la grève de Carmaux, un caractère d'une extrême gravité.

Les meneurs socialistes s'apprentent à recommencer, dit-on, à Bessèges, l'œuvre révolutionnaire si hardiment conduite à Carmaux. Leur plan serait d'entretenir l'agitation dans le pays jusqu'à la veille des élections générales.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon on ne s'entretenait que du rôle joué par M. Clémenceau et ses lieutenants.

L'ÉTAT ET SES EMPLOYÉS

L'Etat républicain, qui aime beaucoup les syndicats quand il s'agit des autres, en interdit formellement l'exercice à ses employés. Il leur défend même de se réunir pour causer de leurs intérêts. C'est ainsi qu'un grand nombre d'agents des postes et des télégraphes, ayant tenu dimanche une séance pour examiner les difficultés de leur situation, le président fut *illico* envoyé en disgrâce dans un poste inférieur d'Algérie.

Les agents et sous-agents ne se sont pas découragés. Trois mille d'entre eux se réunissaient vendredi soir à la Bourse du Travail. Ils ont voté une motion tendant: 1° à l'amélioration de leur sort; 2° à la réintégration de leur collègue M. Albinet, récemment déplacé parce qu'il avait organisé l'agitation.

Evidemment, ces réunions, ces ordres du jour et ces vœux sont tout ce qu'il y a de plus irrégulier. L'ensemble donne la mesure du désordre qui règne dans l'administration. Comment n'y régnerait-il pas d'ailleurs, et faut-il s'étonner d'entendre les postiers réclamer à M. Rouvier la réintégration d'Albinet quand ils voient M. Loubet imposer à la Compagnie de Carmaux celle de Calvignac?

LE RÉGIME DE L'INÉGALITÉ

Le Temps insiste sur l'importance de la décision qui permet désormais aux ouvriers

d'exercer un mandat politique, sans perdre ce qu'il appelle leurs « droits acquis » à l'atelier ou dans la mine. Puis il ajoute :

« L'ouvrier va se trouver, à ce point de vue, jouir d'un véritable privilège. Combien de petits commerçants, ou d'employés, ou de fonctionnaires, sont réduits à refuser les charges municipales ou les mandats politiques, parce qu'il leur faudrait, pour les accepter, renoncer à leur gagne-pain, et parce qu'au lendemain du jour où ils auraient perdu ces mandats, où ils auraient quitté ces charges, ils se verraient obligés de recommencer à nouveau une carrière, sans pouvoir tabler sur les efforts antérieurement accomplis. »

Le Temps n'a pas tort. Nous sommes seulement surpris du souci qu'il montre d'établir que la République, telle du moins que la comprennent ses amis, est un régime d'inégalité. Cela est vrai, mais toute vérité n'est pas bonne à dire.

On écrit du Havre :

« La chambre de commerce du Havre, après avoir examiné la circulaire que le ministre des travaux publics a adressée aux Compagnies de chemins de fer pour les inviter à étudier la question de la fermeture complète des gares de petite vitesse les dimanches et jours fériés, a donné un avis favorable à cette proposition sous condition que les dimanches et jours fériés ne seraient pas comptés dans les jours de retard.

VOL DANS LES ÉGLISES

On sait combien, depuis un certain temps, les vols se multiplient dans les églises.

La Semaine religieuse de Versailles fournit un renseignement tristement instructif.

On lui écrit de Neuilly-Plaisance :

« Vous aurez maintenant à enregistrer, chaque semaine, sans doute, quelque nouvelle tentative de vol, dans les églises des environs de Paris surtout. Trois jeunes gens d'ici, âgés de 16 à 18 ans, arrêtés il y a un mois environ, disaient : Nous sommes 4,000 parfaitement organisés et « embrigadés ».

Nous n'espérons pas que le gouvernement daigne prendre quelques mesures à ce sujet.

L'AFFAIRE SAPOR

Les débats de l'affaire Sapor ont été clos dans l'audience du 29 : jeudi le jugement sera rendu.

Le réquisitoire du procureur de la République et a nettement confirmé toutes les accusations et a surabondamment établi la longue complicité de l'administration pour Sapor, le haut favori du suffrage républicain.

Le maire d'Aumale est présenté par le chef du parquet d'Alger non seulement comme un escroc et un concussionnaire, mais comme un chef de bande opérant à main armée et procédant, pour son compte, à d'innombrables razzias.

En concluant contre Sapor, en l'accablant par l'abondance des preuves, le ministère public a établi la culpabilité de la haute administration républicaine de l'Algérie.

Quelle que soit la sentence, l'opinion publi-

que flétrira comme elle le mérite la conduite de tous les coupables.

M^r LAVIGERIE

D'après une dépêche de Rome, on a reçu au Vatican de mauvaises nouvelles du cardinal Lavigerie.

Il est paralysé des membres inférieurs et ses facultés intellectuelles ne fonctionnent que par intermittence. Personne ne peut l'approcher. Léon XIII fait dire des prières à son intention.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 31 octobre 1892.

La liquidation, commencée aujourd'hui par la réponse des primes à 99.05, semble indiquer une tendance plus ferme du marché.

On annonce que les ouvriers ont repris le travail à Carmaux dès aujourd'hui.

Le 3 0/0 reste à 99 fr. et le 4 1/2 à 106.40.

La Rente Italienne est en reprise à 93.32.

Le gouvernement s'occupe toujours des combinaisons financières à adopter pour assurer l'équilibre du budget.

L'Extérieure reste toujours offerte à 63 1/8.

L'action de la Banque de France est en nouvelle avance à 4,020 sur les tendances de l'argent à devenir plus cher.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,108 malgré les efforts des baissiers qui parlent de livraisons de titres.

La Banque de Paris est très ferme à 670. La réalisation de certaines valeurs de son portefeuille font prévoir un dividende pour 1892 qui se rapprochera de la moyenne des dividendes des premiers exercices. L'obligation Beyronth-Damas-Hauran est recherchée à 344. Cette ligne, une des plus importantes de l'Asie Mineure, relie les trois grands centres de production de la région. On peut espérer que les prévisions du trafic seront dépassées.

La Société Générale conserve le cours de 482.50, étant donnée la progression des bénéfices qui sont supérieurs à ceux de 1891.

Le Crédit Lyonnais est en ferme tendance à 780. Le bilan arrêté au 30 septembre indique que les opérations d'escompte de cette Société ne se ressentent pas de la stagnation des affaires.

Les Chemins Economiques valent 430 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Remise d'une médaille d'honneur au président de la Société de Secours Mutuels

Voici le texte des discours qui ont été prononcés, dimanche, à la réunion de la Société de Secours Mutuels de Saumur, à l'occasion de la remise de la médaille d'honneur à M. Mathieu, son président, et dont nous avons déjà rendu compte.

M. Pelou, prenant le premier la parole, débute ainsi :

« Au nom de la Société, je remercie bien sincèrement MM. les Présidents des tribunaux civil et de commerce, M. le Maire et le Conseil municipal, d'avoir bien voulu, par leur présence, honorer notre réunion et partager avec nous le plaisir d'offrir à M. Mathieu, notre président, un gage de reconnaissance.

« Je remercie également le Conseil municipal de la subvention qu'il nous vote depuis plusieurs années.

» Cette subvention nous permet d'augmenter le nombre de nos pensionnés, de ces vieux sociétaires, pour lesquels nous voudrions faire encore davantage.

» Votre présence ici, Messieurs, est pour nous un honneur, une preuve de votre sympathie, et nous montre que vous vous intéressez à notre œuvre toute de philanthropie; elle est pour nous, administrateurs de la Société, un encouragement dans l'accomplissement de notre mission.

M. Pelou développe, après cet exorde, les avantages et le fonctionnement de la mutualité; puis, revenant au but de la réunion et au président de la Société, il ajoute:

« Vous le connaissez, et vous savez également à quel honnête et excellent homme nous présentons ici un témoignage non-seulement de la profonde affection des sociétaires, mais encore du respect public.

» Permettez-moi de résumer en quelques mots son existence toute de labeur et de dévouement justifiant et au-delà la sympathie qui l'entoure et qui se manifeste aujourd'hui d'une façon plus éclatante en revêtant un caractère général.

» Employé pendant plus de vingt ans à la Mairie où il a su acquérir et garder la considération de la population saumuroise, M. Mathieu a consacré à la prospérité de notre Société sa haute intelligence et sa persistante volonté.

» Investi pendant quinze ans des fonctions de visiteur et de secrétaire, il fut, il y a sept ans, appelé par acclamation à la Présidence, que, si j'en crois les vœux des membres de l'association et les miens, nous lui verrons exercer encore pendant de longues années.

» C'est à lui que nous devons le don effectué par M. Poitou — à la généreuse philanthropie duquel nous rendons un cordial hommage — d'une somme de 10,000 fr. dont le revenu est employé en pensions aux sociétaires âgés.

» M. Mathieu est, en outre, dignitaire ou membre de plusieurs associations qui lui sont redevables de nombreux services incontestés.

» Tels sont, en sus des vertus privées que je ne veux point énumérer par crainte de froisser sa modestie, les titres de M. Mathieu à la marque de sincère reconnaissance et de chaleureuse amitié que nous sommes fiers de lui offrir.

» Monsieur le Président,
» Au nom de tous les membres de la Société, je vous souhaite, pour couronnement le plus lointain possible d'une utile et laborieuse carrière, la fin paisible de l'homme juste et probe, de l'irréprochable citoyen, entouré de la déférence universelle, la noble et digne fin que vous méritez.

Deux doyens de la Société, MM. Petignan et Braiseau, ont offert un bouquet à leur prési-

dent; puis M. le Maire, avant de remettre la médaille au président, lui a adressé quelques paroles bienveillantes accueillies chaleureusement par tous.

M. Mathieu, vivement ému et touché de ces marques de sympathie, a remercié en ces termes:

« Messieurs,
» Je vous remercie tous du plaisir que vous me procurez en ce moment, et je suis d'autant plus sensible à l'acte qui s'accomplit, que jamais je n'y avais songé pour moi, et que je dois croire qu'il a pris naissance dans vos cœurs.

» Non, je ne saurais m'arrêter à la pensée d'une simple mise en scène, dont le programme aurait été dicté par quelques-uns, et accepté par tous, pour ne pas faire opposition à un projet, raisonnable en définitive, car s'il devait en être ainsi, je n'attacherais aucun prix à cet or, qui n'a jamais été l'objet de mes plus chères affections, et je le regarderais froidement.

» J'accepte donc de tout cœur ce témoignage de votre sympathie, parce que je crois qu'il répond au vœu du plus grand nombre, et qu'il a pour but de me faire comprendre que, malgré mes défaillances, vous approuvez ma conduite dans l'accomplissement d'une tâche souvent très délicate, et que vous m'avez vous-mêmes imposée.

» Je l'accepte, parce qu'il me prouve votre attachement à la cause de la mutualité, que vous en saisissez le côté le plus sérieux, le plus noble, celui qui doit constamment être l'objet de nos efforts.

» Je l'accepte, parce que j'aime la Société dans la personne de chacun de ses membres, et que, dans mes heures d'abattement, lorsque mon regard se tourne vers ce symbole de votre affection, je vous verrai tous dans le souvenir qu'il évoque, et mon courage se relèvera.

» Messieurs! il existe parmi nous de vieille date un fait bien digne d'être mis en relief: composé d'hommes de toutes classes, de toutes opinions politiques ou religieuses, la Société de Secours Mutuels forme un véritable ensemble dans lequel est poursuivi un but unique, celui de s'aider réciproquement.

» Ce côté est assurément beau; il constitue pour nous un gage sérieux d'existence et de durée; mais, je l'ai dit, il y en a un autre, moins sensible, mais plus propre à favoriser notre essor, et qui consiste à nous unir et à nous considérer, pour ainsi dire, comme les membres d'une seule famille.

» Enfants d'une même cité, respirant le même air, et destinés à reposer un jour à l'ombre des mêmes cyprès, si nous n'avions entre nous d'autre sollicitude que celle qui s'établit par le droit et l'obligation, jamais nous ne ferions, croyez-le, rien de bien grand.

» Le père Moncel, votre ancien président,

pour n'en citer qu'un seul, ce modeste artisan dont l'existence de chaque jour était liée à son labeur, le père Moncel a été grand parmi vous; c'est vous qui l'avez dit cent fois, à l'unisson.

» A-t-il été grand par son influence sociale? Non. Par ses talents? Non. Il a été grand par son cœur.

» C'est son cœur, je veux dire le grand amour qu'il éprouvait pour une institution dont le but répondait si bien à la noblesse de ses sentiments, et pour tous ses membres, qui le faisait agir.

» Messieurs! les Moncels ne sont pas tous morts au milieu de nous; d'ici, j'en reconnais plusieurs, mais je pense que si le souffle de cet homme de bien nous animait tous, notre avenir nous apparaîtrait sous un jour plus éclairé.

» Messieurs! si la Patrie a vraiment notre cœur, ne craignez rien, elle sera grande, honorée et prospère.

» Messieurs! si la Société possède notre cœur, l'avenir est à nous, parce que nos actes nous attireront l'estime de tous, l'adhésion et le concours de tous.

» Créatures faibles, nous recelons en nous-mêmes toutes les imperfections, tous les travers que nous reprochons si aisément à nos semblables. Il est facile, de critiquer, il est difficile de bien faire; et soyez sûrs que dans une société comme la nôtre où l'union, fruit d'une sympathie véritable et réciproque, ne forme pas la base, comme dans une famille où l'on s'éloigne les uns des autres, il arrive infailliblement la même chose que pour le foyer dont les tisons s'écartent, il s'éteint.

» Loin de moi toute pensée de récrimination contre qui que ce soit, et surtout en ce jour; mais permettez que je le redise: apprenons à nous connaître; rendons-nous dignes les uns des autres; parce que là est le moyen d'arriver à nous aider d'une manière efficace.

» Aimons la Société de Secours Mutuels, qui est notre œuvre à tous; aimons-la comme un dépôt qui nous a été confié, et dont nous devons rendre compte à ceux qui viendront après nous.

» Souvenons-nous que, qui dit société, dit entente cordiale dans un but commun avec des efforts communs, et qu'il ne faut qu'une fissure à un vase rempli d'une liqueur précieuse pour que le tout se perde.

» Si un tel programme est réalisé au milieu de nous, j'ose vous prédire que l'arbre de la Société, dont nous pourrions presque aujourd'hui célébrer le cinquanteuaire, étendra ses rameaux bienfaisants, et qu'un jour se lèvera où vous serez aussi heureux que surpris des fruits qu'il aura pu produire.

» Messieurs, membres de la Société à un titre quelconque, et vous, mes chers collaborateurs, je vous remercie de votre présence sympathique et de votre bienveillant concours.

» Monsieur le président du tribunal civil, Monsieur le président du tribunal de commerce, nous vous remercions d'avoir bien voulu honorer, en y assistant, notre modeste fête de famille.

» J'offre, au nom de tous, à Monsieur le Maire et à l'administration municipale, les sentiments de notre gratitude pour l'intérêt qu'ils portent à la Société, œuvre vraiment communale; et j'affirme ici que tous nos vœux, toute notre modeste influence tendront constamment à supprimer parmi nous l'indigence dans la vie, comme nous l'avons depuis longtemps supprimée au moment de la mort.

» Je remercie l'honorable et dévoué chef de la Musique Municipale, son président, l'un de nos amis vrais, et tous les sociétaires, de l'éclat dont ils ont bien voulu rehausser notre modeste solennité.

» Enfin, Messieurs, en ce moment, et dans une pensée qui nous est certainement commune, je ne puis oublier deux de nos adhérents, M. Lecoy, notre digne et vénérable président honoraire, M. Poitou, que la gravité seule de sa situation empêche de se trouver ici, mais qui, de son lit de souffrance, nous adresse ses sentiments non douteux de sympathie, après nous avoir accordé largement ceux de sa libéralité.

CRUE DE LA LOIRE

Nous avons dit lundi avec quelle rapidité la Loire s'était élevée en 24 heures. On ne se souvient pas l'avoir vue monter aussi haut en si peu de temps.

Tous les affluents ont donné à la fois. Le Cher, l'Indre, la Creuse, la Vienne ont été grossis subitement par des pluies torrentielles tombées dans le Midi, où elles ont causé de grands ravages.

Lundi soir, le service de la Loire a transmis de Tours à Saumur la dépêche suivante:

« Le maximum de la crue de la Loire, que l'on supposait devoir être de 3 mètres 15 à Saumur, paraît devoir s'élever à 4 mètres. On présume qu'il aura lieu le 1^{er} novembre, vers 2 heures du matin. »

Le maximum a été constaté hier matin, à 4 mètres 10. La baisse s'est manifestée quelques heures après. Il y a eu deux mètres de crue en deux jours.

La Loire marque, au moment où nous mettons sous presse, 4 mètres; eaux croissantes.

Le cyclone a été terrible en Sardaigne. Il a gagné les côtes de Provence. Une pluie diluvienne a tombé pendant cinq heures. A Marseille, la mer était furieuse, les bâtiments ont eu une peine inouïe à rallier le port. Près de Bagnères-de-Bigorre, un grand nombre d'arbres ont été déracinés.

Cet orage a gagné le Limousin et le Poitou.

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

— Ma mère, pourquoi êtes-vous moins joyeuse que tout à l'heure? demanda Léonce. Est-ce que vous teniez à cet argent? continuait-il en hésitant à chaque mot.

— J'en abandonnerais la double, Léonce, si je l'avais, pour posséder toute votre confiance.

— Mais s'il s'agissait de vous épargner un chagrin?

— Vous le remplacerez par un autre plus cruel encore, quel que soit celui que vous voulez m'éviter.

Rien n'était plus noble que le motif de l'insistance de madame Granval; elle s'imaginait qu'il s'agissait pour son fils de quelque grande réparation, et elle voulait savoir si elle était de nature à être complètement faite à l'aide d'une somme d'argent.

Les femmes dévouées sont curieuses, parce

qu'elles veulent que ceux qu'elles aiment soient irréprochables.

Léonce ne comprit peut-être pas ce sentiment dans toute l'étendue de sa délicatesse; mais il vit des larmes dans les yeux de sa mère.

— Vous allez tout savoir, lui dit-il vivement.

Alors il déroula en termes lucides et chaleureux la situation financière de son oncle, telle qu'il l'avait jugée par l'examen de ce livre que M. Loubert avait surpris un jour entre ses mains. Il démontra clairement que les usines de Courville-le-Bas avaient coûté plus de deux millions, et que la vente de leurs produits couvrait à peine les dépenses qu'elles occasionnaient, ce qui constituait une perte de cent mille francs chaque année. Il dit qu'il savait que le crédit commercial de l'industriel était anéanti, et qu'on ne se procurait plus d'argent qu'au moyen d'opérations usuraires qui devaient amener une catastrophe prochaine. Tous ses calculs et tous les raisonnements sur lesquels il les appuyait étaient d'une admirable justesse, et frappaient par leur naïve sagacité jusqu'à l'inexpérience de madame Granval. Elle aurait voulu douter du

malheur qu'elle apprenait, que cela lui eût été impossible, et elle avait, en outre, le souvenir de la préoccupation d'esprit qu'elle avait, depuis quelques semaines, remarquée chez son frère.

— Ah! mon cher fils, que m'apprenez-vous là!

— Une triste chose, ma mère, répondit le noble jeune homme, car, du jour où je l'ai connue, j'ai compris que je n'étais pas le maître de ma destinée. Éléonore doit devenir pauvre pour que son père reste honoré; eh bien, je serais infâme si, dans cette situation, je renonçais à l'épouser. Mais, ma mère, continua-t-il en baissant la voix, il ne faut pas que mon oncle se doute que nous savons tout. Il doit deux millions à sa fille: je prendrai ses forges qui représentent cette somme, quoiqu'elles ne rapportent rien; il a d'autres dettes, sinon plus sacrées, du moins plus périlleuses: je lui proposerai de placer mes capitaux chez lui, et il se remettra à flot avec eux. Seul je puis faire tout cela, ma mère... Vous voyez bien que si je n'épousais pas ma cousine, votre frère serait certainement ruiné et déshonoré, peut-être!

— Mon fils! mon enfant! assez! assez!

vous m'apprenez un malheur, et cependant je me sens prête à mourir de joie.

— Vous souvenez-vous, ma mère, comme j'aimais l'argent autrefois, s'écria Léonce avec une exaltation qui approchait du délire; eh bien, je l'aime encore! je l'aime plus que jamais! car je vois à quoi il peut servir.

Madame Granval ne répondit rien: elle priait. Léonce continua:

— Je n'ai rien dit à Verne de tout cela, comme vous pensez bien, quoique je lui confie tout ce qui ne regarde que moi; mais si c'est une bonne action que je fais, il ne faut pas qu'on le sache, n'est-ce pas? Pourtant je ne me repens pas de m'être ouvert à vous, car il me semble que mon secret n'est pas sorti de mon cœur, quoique j'en jouisse doublement.

La baronne se souvint involontairement du temps où son fils n'avait pas d'autre vertu que d'ignorer l'art de cacher ses mauvais sentiments, et elle le retrouvait riche de cette sainte pudeur qui rehausse le bienfait par le mystère.

— Mon fils, lui dit-elle d'une voix entrecoupée par des sanglots et des sourires, je ne trouve pas de paroles, même dans mon

A Nantes, dimanche, dans l'après-midi, un violent orage s'est déchaîné sur la ville.

Une pluie torrentielle est tombée pendant toute la soirée et une partie de la nuit, accompagnée d'éclairs et de coups de tonnerre.

Les effets de cet orage se sont fait sentir lundi dans l'Erdre, qui a grossi considérablement et roule des eaux jaunâtres et limoneuses.

Un correspondant de Nozay nous apprend que l'orage a aussi causé de graves dégâts dans cette ville.

Dans les quartiers bas, l'eau s'est élevée à une très grande hauteur.

A la gendarmerie, on a dû faire sortir les chevaux de l'écurie, que les eaux envahissaient.

La circulation entre les différents quartiers s'est trouvée interrompue par les ruisseaux qui se formaient dans les rues.

L'IMPÔT SUR LA PROPRIÉTÉ BÂTIE

Un article reproduit par nous il y a quelque temps faisait connaître que le nombre des réclamations relatives à la contribution foncière des propriétés bâties, produites en 1891, n'était pas de 173,000, mais de 73,000 seulement, concernant 136,000 immeubles, et que 66,000 environ avaient obtenu des dégrèvements.

L'administration des Contributions directes nous prie d'ajouter à cette information le renseignement suivant : « Le chiffre de 66,000 ne s'applique qu'au nombre des immeubles dégrévés et le total des réclamations admises, même en partie, ne dépasse pas 40,000. »

ENFANT ABANDONNÉ

Ce matin, au petit jour, on a trouvé, dans l'un des urinoirs du théâtre, en face le café de la Bourse, un enfant de 3 ans environ, transi de froid, qu'on avait abandonné.

Au bureau de police, où le pauvre petit être avait été transporté, on lui fit immédiatement réchauffer les pieds qu'il avait comme gelés.

L'INFANTICIDE DE LA RUE HAUTE-SAINT-PIERRE

La fille Caillat a fait des aveux complets. Elle seule serait coupable du crime d'infanticide. Elle a désigné un garçon boucher, qui a quitté Saumur, comme père de l'enfant, et, depuis le commencement de l'instruction, elle n'a pas varié dans ses dires.

LA SANTÉ DE M. GEORGES PERSAC

M. Persac, notre compatriote, conseiller à la Cour d'appel de Paris, ancien directeur du personnel au ministère de la justice, est depuis quelque temps assez gravement malade dans sa propriété de la Piolière, commune de Gennes.

Cœur, pour vous exprimer tout ce que votre noble conduite m'inspire de vénération pour vous ; je ne puis que vous assurer de ma participation à tout ce que vous jugerez à propos de faire ; je ne vous guiderai pas, je vous suivrai. Éléonore est-elle instruite ?

— Elle l'est de la ruine de son père, elle ne l'est pas de mes intentions. Ma cousine est fière, je ne voudrais pas l'humilier. Quand une fois nos intérêts seront communs, nous lui dirons tout, si cela est nécessaire ; jusqu'à, je crois qu'il vaut mieux agir à son insu.

— Il est possible que son concours nous soit indispensable.

— Dans ce cas, nous le réclamerons, et j'espère qu'elle ne nous le refusera pas. Si vous voulez, je vous accompagnerai aujourd'hui chez votre notaire.

— Allons-y ce matin même, mon cher ami. Retournez dans votre chambre ; quand je serai prête à sortir, je vous ferai prévenir. Oh ! moi Léonce, que je suis heureuse !

Le jeune baron s'agenouilla auprès du lit de sa mère, et appuya respectueusement ses lèvres sur la main qu'elle lui tendait. L'autre main de madame Granval, levée vers le ciel, semblait appeler toutes les bénédictions de Dieu sur la tête de son enfant.

(A suivre.)

Il a reçu les soins assidus de M. le docteur Vidal, de Gennes, et de M. le docteur Peton.

Un mieux s'est manifesté ; cependant, les nombreux amis que cet honorable magistrat compte dans l'Anjou ne sont pas sans inquiétude sur l'issue de cette maladie.

LA SANTÉ DE M. COMBIER

Nous lisons dans le *Courrier de Saumur* :

« Les bruits les plus alarmants ayant couru sur la santé de M. Combiér, nous sommes heureux de pouvoir dire que l'état de notre honorable concitoyen s'est beaucoup amélioré. »

» Il a été, c'est vrai, très malade, mais il est aujourd'hui en bonne voie de guérison. »

CHUTE D'UN MAT DE GOCAGNE

Un bien triste accident est arrivé dimanche à Brézé.

M. le comte de Brézé avait ouvert son parc et l'avait mis à la disposition de la population pour une fête publique.

Un mâât vertical avait été dressé dans une des allées. Tous les jeux étaient terminés, quand cinq ou six jeunes gens se sont amusés à se balancer sur les haubans qui retenaient ce mâât. L'un d'eux a lâché, et le mâât, insuffisamment enterré, tomba malheureusement sur un des jeunes gens, qui est mort peu après cet accident.

COUR D'ASSISES DE MAIN-ET-LOIRE

La prochaine session de la Cour d'assises sera fort chargée ; elle s'ouvrira le 7 novembre, et ne durera pas moins de dix jours. Voici les affaires qui figureront au rôle :

Valentine Beurrier, tentative d'incendie, chez MM. Thomassot, Bayol, fabricant de chevaux de bois, et M^{me} Toutain, propriétaire à Angers.

Legoff, vol qualifié, au préjudice de M. Coiffard, quai Ligny, 55, à Angers.

Dabled, Marin et Pelletier, incendie dans un hangar, appartenant à M. Châtelain, à la Fontaine, près Angers.

Turpin, tentative d'assassinat sur M. Facon, employé à l'usine Max-Richard.

Tourmeau, faux en écritures privées, au préjudice de M^{me} veuve Guibert, rue Pascal, à Angers.

Thomas, meurtre sur la personne du sieur Coupellier, jardinier à Angers.

Mercier, vol qualifié, au préjudice des époux Loyer, propriétaires à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Roydier, cultivateur au Puy-Notre-Dame, attentat à la pudeur.

Madiot et Gruault, vol qualifié avec effraction, au préjudice de M. Corrairie, au Lyon-d'Angers.

Meunier et Richer, femme Benoît, à Gonnord, tentative d'assassinat sur le sieur Benoît, mari de l'accusée.

Femme Delaunay, tentative de meurtre sur ses trois enfants.

Terrien, parricide commis au Mesnil.

Beneteau, coups et blessures ayant occasionné la mort, sur la personne du sieur Barbier, cordier à Beaupréau.

BROYÉ PAR UN WAGON

On écrit d'Ingrandes-sur-Loire, 30 octobre :

« Hier, en gare d'Ingrandes-sur-Loire, ligne d'Angers à Nantes, le nommé Floch, conducteur du train de marchandises n° 2,810, a été tué dans une manœuvre en passant entre les tampons de wagons en marche qu'il venait de décrocher. »

» Floch a voulu, malgré la défense du chef de gare, sortir de la voie, il a été renversé et le wagon lui a broyé l'épaule et la tête.

» La mort a été instantanée.

» Floch, âgé de 54 ans, a été transporté dans son pays natal, à Mahulan, canton de Pont-Croix, département du Finistère. »

LES MENDIANTS

Il n'est pas une commune, pas une ville de France où ne s'étale solennellement, en quelque carrefour, cette prohibitive et uniforme inscription :

« La mendicité est interdite dans le département de... »

Il n'est pas non plus une commune ni une ville où les mendiants de toute espèce, de tout âge et de tout sexe, ne se livrent en parfaite sécurité à leur petite, mais fructueuse industrie.

M. Georges Berry, bien connu déjà par divers travaux sur la mendicité à Paris, vient de se livrer, dit un de nos confrères, à une étude des plus intéressantes et, malheureusement aussi, des plus attristantes sur la fausse mendicité, sur les faux mendiants qui sont, aujourd'hui, à Paris comme partout, de beaucoup les plus nombreux.

La simulation des infirmités de toute nature est couramment pratiquée, souvent avec un art véritable, par une innombrable nuée de ces parasites sociaux, et M. Berry raconte à ce sujet toute une série d'anecdotes qui jettent un singulier jour sur cette Cour des Miracles de notre société moderne.

Quant au « pauvre ouvrier sans travail », M. Georges Berry a eu la patience de se livrer lui-même à une statistique spéciale sur ce point.

Or, sur 194 « ouvriers sans travail » auquel il a offert une occupation, 3, trois seulement, vous entendez bien, ont accepté.

L'un de ces mendiants qu'il envoyait un jour à un atelier d'assistance, eut, entre autres, un bien joli mot :

« Malheur, s'écria-t-il, je ne vous demande pas tout ça, je veux des sous. Pour qui que vous me prenez pour aller travailler avec ces fainéants-là ! »

État civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 31 octobre. — Annette Perron, épouse de Jean-Marie Le Glorion, journalière, 69 ans, à l'Hôpital.

Le 1^{er} novembre. — Alexis Faison, sans profession, 82 ans, veuf de Jeanne Deniau, rue de la Croix-Verte.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. »/» Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLON

JEUDI 3 Novembre 1892

L'ENFANT PRODIGE

Pantomime en 3 actes, de M. CARRÉ, musique de WORMSER.

Par la troupe d'artistes de M. BODINIER, directeur du Théâtre d'Application de Paris.

CONSEILS ET RECETTES

REMÈDES DE MA MÈRE L'OIE

Nous trouvons dans le *Journal de la Santé* ce curieux remède contre les rhumatismes :

Prenez une vieille oie bien grasse, plumez-la, videz-la, et remplissez-la d'herbes aromatiques comme thym, sauge, marjolaine, romarin, hysope, lavande.

Mettez-la à la broche : lorsque le tiers de la graisse ou environ sera tombé dans la lèche-frite, otez cette graisse et, remettant la lèche-frite, arrosez l'oie peu à peu avec un demi-setier d'eau-de-vie.

Lorsqu'il ne tombera plus de jus, videz dans un pot ce qui sera dans la lèche-frite.

Otez les herbes qui sont dans le corps de l'oie, exprimez-les fortement et mettez tout ce qui en sortira dans le pot où vous aurez mis ce qui était dans la lèche-frite.

Mélez le tout exactement et le conserver pour le besoin.

On graisse avec cet onguent les régions douloureuses par le rhumatisme ; puis on recouvre cette région d'une flanelle douce, que l'on tient en place à l'aide de bandes ou de mouchoirs.

On renouvelle les applications d'onguent deux et même trois fois par jour.

Il va sans dire que l'oie peut être mangée, ce qui fera toujours du bien... à l'estomac.

La Direction du Journal LE TABAC, 5, boulevard des Italiens, à Paris, expédie en province, franco à domicile, 25 cigares de luxe depuis 7 fr. 50 c. spéc. f^o.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Dernières Nouvelles

Paris, 2 novembre, 2 h. 30 soir.

Une correspondance arrivée à Marseille le 5 octobre a dit que depuis le commencement des hostilités, les Allemands ont toujours continué à envoyer des armes et des munitions à Behanzin.

On a acquis la certitude que deux cents blancs commandent les troupes dahoméennes.

Les noms des principaux chefs sont connus.

La croyance est que la campagne se terminera vers la moitié de ce mois.

4,000 hommes resteront encore deux mois à Kamagomé pour parer aux éventualités.

Wydah sera occupé.

HAVAS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU GAZ

POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

ÉMISSION

De 41,362 Obligations de 500 francs 4 0/0

DESTINÉES À LA CONVERSION
OU AU REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS 5 0/0
QUI SONT EN CIRCULATION

PRIX D'ÉMISSION : 490 FRANCS

Avec jouissance du 1^{er} octobre 1892

On paie 50 fr. en souscrivant et 440 fr. à la répartition

CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES

Les porteurs d'obligations anciennes ont le droit de souscrire par préférence un nombre égal d'obligations nouvelles à la condition d'en faire la demande jusqu'au 8 novembre inclus.

Ils recevront, dans ce cas, une soulte de 9 fr. 35 c., représentant la différence, impôt déduit, entre le taux d'émission des obligations 4 0/0 et celui du remboursement des obligations anciennes.

Les obligations 5 0/0 non présentées à la Conversion seront remboursées le 25 novembre 1892

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE MARDI 8 NOVEMBRE 1892

ET CLOSE LE MÊME JOUR

Au CRÉDIT INDUSTRIEL, 66, rue de la Victoire ;
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence ;
Au CRÉDIT LYONNAIS, 19, boulevard des Italiens ;
Et dans leurs Succursales ou chez leurs Correspondants.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

Le meilleur des éclairages, l'ORIFLAMME

2.25 le bidon de cinq litres.

Huile à brûler, triple épuration,
le 1/2 kilog., 40 c.

Bougie première, le paquet 75 c.
— extra, — 80 c.

Chandelle perfectionnée, 2 k. 430 1.90

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE

Toutes nos marchandises sont
vendues au plus juste prix, et
sont de qualité irréprochable.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1893.
UNE MAISON
Dans un quartier commerçant
de Saumur.
S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER
Pour le 1^{er} Mars 1893
La plus grande prairie de
L'ILE PONNEAU
Appelée l'île LABBÉ,
ET SES DÉPENDANCES
Située près des gares de Saumur,
Divisée par jeux, ce qui permet
de vendre l'herbe sur pied. Abreu-
voirs nombreux ne manquant ja-
mais d'eau.
S'adresser à M. PONNEAU, au
Jagueneau, et, pour visiter, au
garde FOURNEAU, demeurant sur la
prairie.

Maison à Louer
AVEC ECURIE, REMISE, JARDIN,
133, rue de Bordeaux.
S'y adresser.

A LOUER
Grand Magasin à Pétrole
Situé près la Gare de l'Etat,
autorisé après enquête.
S'adresser à M. GASNAULT père,
rue d'Orléans, à Saumur.

A LOUER
APPARTEMENT
Au 2^e étage
Composé de trois pièces, man-
sarde, décharge et grenier.
S'adresser au bureau du journal

Changement de Domicile
M. JOUAN, Entrepreneur de
Peinture, à l'honneur de prévenir
sa clientèle que depuis le 25 Sep-
tembre les commandes sont re-
çues rue de la Porte Neuve, n° 7.

Changement de Domicile
ROY, Horticulteur, a l'hon-
neur d'informer le public
qu'à dater du 20 octobre courant,
son établissement est transféré rue
du Pressoir-Saint-Antoine, n° 48,
près l'église de Nantilly.

AU CORDON BLEU
Bureau de Placement
DES DEUX SEXES
Tenu par M^{me} ANNA
5, Rue du Puits-Tribouillet.

A VENDRE
VOITURE POUR PONEY
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
Un Dictionnaire
DE LITRÉ
4 Volumes et un supplément
reliés
S'adresser au bureau du journal.
A LA VILLE DE PARIS
On demande un Apprenti.

Epicerie Centrale
28, Rue Saint-Jean.

CAVES ET ENTREPOT | **TÉLÉPHONE** | **DÉPENDANCES**
Rue de Fenet. | Reliant tous les services | Place Cendrière.

L'Epicerie Centrale s'occupe exclusivement
de la vente directe aux consommateurs de
SPIRITUEUX et de **PRODUITS ALIMEN-
TAIRES** de tout 1^{er} CHOIX et avant tout
ABSOLUMENT NATURELS. En un
mot, établir la vérité dans le commerce des
denrées alimentaires, voilà ce que la maison
ANDRIEU met en pratique et lui vaut
tout son succès, ce qui lui permet de ven-
dre 5 ET 10 POUR 0/0 meilleur marché que
n'importe quelle maison SIMILAIRE. Une
maison dont la vente est très importante
est souvent mieux placée que tout autre
par suite de l'importance de ses achats et
peut, pour cette raison, donner des mar-
chandises toujours fraîches aux meilleures
conditions de bon Marché.

Bougie Phocéenne bonne qualité
le paquet 0,70

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE
DEMANDEZ LE CATALOGUE

28 et 30, rue Saint-Jean, Epicerie Centrale.

NOTA. — Supposant ce renseignement peu intéressant pour la
clientèle, j'estime inutile d'indiquer le mode d'éclairage de mes magasins.

Approuvé par la SOCIÉTÉ DE MÉDECINE de FRANCE.

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

2⁵⁰ 4⁵⁰

GRAND FLACON DOUBLE FLACON

LE SUBLIMIOR

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris la couleur et l'éclat de la jeunesse. Il ne poisse pas. Le SUBLIMIOR arrête la chute des cheveux et guérit les pellicules.

Le NIGER de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. Une application tous les 15 jours suffit. — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNÉRAL A PARIS: HARRIS, 13, r. de Trévise. — Notice 100 sous pli fermé.

SUCCÈS GARANTIS 6 ANS

En vente à Saumur, chez M. COUTARD, coiffeur-partumeur, 2, rue Saint-Jean.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Capisseries Artistiques
BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

PHARMACIE A. CLOSIER
N° 90, rue Dacler (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne
SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Grande Epicerie Parisienne

Vendre bon AVANT TOUT **IMBERT Fils** Joindre la qualité AU Bon marché

BON VIN ROUGE

Le litre 40, 50, 60 et 70 centimes.
Vin de Touraine, le litre, 60 et 70 centimes.
Côtes de Bordeaux, le litre, 0,80 et 1 fr.

VINS MOUSSEUX DE SAUMUR

La bouteille, 1 fr., 1,25 et 1,50.

Champagnes, toutes les grandes marques

Grands crus de Bordeaux et de Bourgogne

Malaga, Madère, Porto, Alicante, Muscat de Frontignan, Lunel, etc.

Rhum d'Importation directe

Le litre, 1,80, 2 fr., 2,50, 3 et 4 fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

SAISON D'HIVER

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés
de la Saison d'Hiver pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure